



Demonde visa long séjour conjoint de française

Par **basti77**, le **23/05/2008** à **14:33**

bonjour

je suis marie; depuis octobre 07.j'ai fait une demande de visa long sejour a la prefecture ;j'ai rentre en france depuis 2001 avec une carte de sejour italienne j'habite avec ma femme depuis mon entre; en fr;j'ai justifie avec une vingtaine de justificatifs a mon nom a l'adresse de ma femme(edf gdf lettre...)ma demande et refuse; pour manque de preuve de vie commune.je suis obligé de retourner a la tunisie pour demander le visa mais je ne sais pas combien d'attente et comment ça se passe.et pour les documents complémentaires.

Cordialement